

Reconnaissantes, les générations futures se retourneront vers les évêques et les prêtres qui auront établi le grand moyen de régénération du XXe siècle, le mois du Sacré-Cœur.

Le désir du Souverain Pontife

Toute assurance, d'ailleurs, nous est donnée : l'impulsion actuelle de la sainte Eglise nous entraîne vers ce grand remède des temps nouveaux.

Léon XIII, à l'aube du siècle, manda aux évêques du monde, par le cardinal Mazella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites :

“ Le Saint-Père recommande instamment la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement divers hommages de piété au Sacré-Cœur pendant tout le mois de juin.”

Pie IX et Léon XIII ouvrirent les trésors de l'Eglise en faveur de tous ceux qui célébreraient le mois du Sacré-Cœur.

Pie X, comprenant mieux encore les effets merveilleux de ce mois de divin amour, a accordé des privilèges étonnants qui marquent son vouloir et sa confiance.

Prêtres qui desservez une église, écoutez : Le 8 août 1906, le Pape, *“ dans son vif désir de voir la pratique du mois du Sacré-Cœur s'étendre de jour en jour davantage, et mieux enracinée parmi les fidèles, devenir plus puissante et plus féconde, ”* gratifie d'une indulgence plénière, toties quoties, applicable aux âmes du purgatoire, le 30 juin, ceux qui visiteront les églises où le mois du Sacré-Cœur aura été solennellement célébré. C'est l'équivalent des indulgences si précieuses de la Portioncule.

De plus, pour récompenser personnellement le zèle des curés et des recteurs qui auront fait célébrer solennellement en leurs églises et des prédicateurs qui auront prêché les exercices du mois du Sacré-Cœur, le Souverain Pontife concède le *privilège de l'autel grégorien ad instar pour leur messe du 30 juin.*

Enfin, en faveur des zéloteurs qui s'efforcent de procurer la célébration du mois du Sacré-Cœur, c'est une indulgence de 500 jours pour toute bonne œuvre ayant le but de propager ou de mieux faire célébrer ce pieux exercice, *et une indulgence plénière dans leurs communions du mois de juin.*

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Le Saint-Siège peut-il déclarer, par des actes plus éloquents, l'estime qu'il a de cette œuvre et l'invitation à toutes les églises et chapelles d'instituer le mois du Sacré-Cœur ?

Le mois du S.-Cœur dans les familles

“ Le Sacré-Cœur, écrit la Bienheureuse Marguerite-Marie, m'a gratifiée d'une visite et m'a confirmé que le plaisir qu'il prend